

[Tapez ici]



Paris, le 25 janvier 2016

CCE du 25 janvier 2016

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Dans cette période de vœux, l'UNSA-Ferroviaire ne manquera pas de présenter ses meilleurs vœux à l'ensemble des intervenants du monde ferroviaire.

Ces vœux donnent à chacun l'occasion d'exprimer ou de confirmer les bonnes intentions pour l'année à venir, et nous savons toutes et tous que cette année sera socialement charnière tant les sujets mis sur la table sont importants pour les entreprises du Groupe Public Ferroviaire, pour la Branche ferroviaire et plus généralement pour le transport public de voyageurs et le transport de marchandises.

Il nous paraît aujourd'hui important d'évoquer un point de méthode sur la qualité du dialogue social.

Que ce soit en bilatérales, en tables rondes ou en plénières, les travaux se poursuivent avec un calendrier ambitieux d'ici le 30 juin prochain, cela en conformité avec la loi du 4 août 2014 portant réforme du ferroviaire. L'UNSA poursuivra ses investigations sur ce projet et contribuera à le faire progresser dans la politique contractuelle qui est la nôtre. Il nous paraît important de souligner ici la nécessité de confiance entre les partenaires sociaux, et nous considérons que cette confiance réciproque doit être cultivée tout au long du processus de concertation et de négociation. Et pas seulement lorsqu'un des interlocuteurs côté Direction en ressent le besoin.

Nous intervenons sur ce point car, le 13 juin 2014, la Fédération UNSA s'est engagée par une signature d'un accord de modernisation notamment du dialogue social, avec le Secrétaire d'État aux transports Frédéric CUVILLIER.

[Tapez ici]

Le non-respect de cette signature dans la traduction de cet accord dans l'entreprise met à mal le niveau de confiance que nous pouvons accorder à nos différents interlocuteurs. Ce mécontentement a formellement été adressé au Secrétaire d'État aux Transports lors d'une audience le 12 janvier dernier. Nous estimons que la validation de l'accord de Recrutement et de Mobilité au sein du GPF est une attaque forte et directe sur les conditions de recrutement au statut des cheminots et par la même occasion sur la pérennisation de ce dernier à long terme ; ceux qui ont validé ce texte portent une lourde responsabilité en la matière.

Toujours en termes de méthode, nous ne sommes pas convaincus que l'expression d'un Président d'entreprise ferroviaire dans les médias soit la meilleure manière d'engager sereinement le débat. Outre que cela donne une image détériorée des cheminots, opposer publiquement **temps de travail et productivité** est, selon nous, une posture restrictive de l'approche du dossier organisation du travail qui s'ouvre à nous. Cette expression laisse également à penser que le gain de productivité de l'entreprise SNCF repose principalement sur l'organisation du travail ! Depuis des décennies, les cheminots ont su prouver leurs capacités à faire évoluer les performances de l'entreprise. Pour ce qui nous concerne, nous restons sur notre stratégie de recherche d'un dialogue social efficace, responsable et progressiste, avec comme priorité de ne pas construire une réforme du ferroviaire sur du **moins-disant social** !

Sur le respect des engagements, nous réitérons notre demande à voir l'État respecter les siens.

En effet, nous restons en attente de la présentation du rapport stratégique d'orientation du Gouvernement en matière de transport et notamment de transport ferroviaire.

Toujours du côté de l'État et plus précisément sur le chantier de l'organisation du travail, nous constatons qu'à date rien ne bouge.

Cette première réunion du Comité Central du GPF fait suite aux élections du 19 novembre dernier, jamais certains partenaires sociaux ne se sont autant opposés à la tenue d'un scrutin démocratique !

Les Cheminots se sont exprimés, et l'UNSA tient à remercier tous les cheminots, qui dans une continuité linéaire viennent renforcer l'audience de notre syndicat réformiste depuis plus d'une décennie.

Il convient de souligner que l'échiquier syndical issu des urnes le 19 novembre répond à une stabilité, les quatre OS représentatives restant les mêmes, la

[Tapez ici]

recomposition syndicale découlant de la loi du 20 août 2008 sur la représentativité est inéluctable.

Deux faits significatifs sont selon nous à souligner :

- L'UNSA enregistre la plus forte progression, progression qui s'inscrit dans une dynamique constante depuis 15 ans,
- L'UNSA est désormais à la tête de CINQ CE, dont celui de l'EPIC SNCF.

Ces résultats nous confortent dans nos choix stratégiques et positionnements syndicaux, ils traduisent une volonté des Cheminots à voir évoluer les rapports entre les partenaires du dialogue social.

Dans le cadre des négociations à venir, notamment sur la modernisation du dialogue social, l'UNSA revendique les moyens nécessaires en particulier pour les CE sur des périmètres nationaux.

Sur le scrutin en lui-même, nous regrettons le rejet des moyens modernes de communication, par certaines organisations syndicales. Nous sommes convaincus que le taux de participation aurait pu être de meilleur niveau avec un vote électronique.

Pour les nombreux chantiers à venir, qu'ils soient régionaux, nationaux voire de la branche ferroviaire à construire, l'UNSA, sans dogmatisme ni complaisance, se tiendra à appliquer sa politique :

- -Responsabilité
- Efficacité
- Dialogue

à tous ses niveaux d'intervention et au service des Cheminots.

Pour la mise en place des structures du CC GPF, nous nous conformerons à l'accord intersyndicale.

En réponse aux interventions liminaires, M. Loïc HISLAIRE déplore le manque de temps de préparation de ses réponses aux organisations syndicales tant les expressions sont diverses. Il adresse ses vœux aux élus du nouveau CCGPF et par là même à tous les cheminots et leurs familles.

Il commente plus particulièrement :

[La qualité du dialogue social](#)

[Tapez ici]

A l'écoute des propos de certaines OS, Il déplore que ce dialogue social se traduise par la « lutte » ou « l'affrontement ». Il souhaiterait que nos échanges soient plus apaisés et plus constructif.

#### La présidence des IRP

M. HISLAIRE rappelle que cette situation n'est pas nouvelle, le Président de la SNCF a depuis longtemps délégué cette mission. Le Président de séance assume le rôle d'animateur, il se fait assister par les accesseurs en charge des dossiers.

L'UNSA souligne que le Président était « jadis » présent lors des séances de présentation du plan stratégique et du budget, nous regrettons ce manque d'intérêt au instances.

#### L'ouverture à la concurrence

LH estime que la réforme du ferroviaire était nécessaire, il rappelle que la période du monopole de la SNCF en matière de transport de voyageurs ou de marchandises est bien derrière nous. Outre la concurrence sur le voyageur ferroviaire, nous avons à faire face à d'autres secteurs (auto partage, autocars) qui se développent de manière très agressive.

#### Le développement du numérique

Dans les années à venir le numérique va entrer dans le quotidien, la SNCF ne peut pas se mettre en dehors de cette évolution qui forcément impactera nos méthodes de production et de distribution.

#### L'organisation du travail

Le calendrier de la loi portant réforme du ferroviaire fixe au 30 juin 2016 l'échéance de la négociation de la nouvelle organisation du travail, nous somme en attente des premiers éléments relatifs au décret socle.

La nouvelle structure de l'organisation du travail sera constituée de :

- Décret socle
- Convention collective
- Accord d'entreprise

Nous rentrons dans la dernière ligne droite de cette négociation, qui sera sans aucun doute le cœur des négociations de ce premier semestre.

La nouvelle équipe UNSA du CC GPF
-----------------------------------

Roland COTILLARD, CE PRG, Trésorier Adjoint, membre du Bureau, Président Commission Budget,

Xavier LEMAIRE, CE FRET, membre du Bureau,

Pierre HENRY, CE M & T, membre du Bureau

Philippe FROISSARD, CE GARES & CONNEXIONS,

Philippe BLESCH, CE PARIS NORD, Président de la commission sécurité ferroviaire

Benoit ROLAND, CE SIEGES MOBILITES, Président commission encadrement

Pierre HENRY, CE BOURGOGNE,

Philippe DEGOUY, CE PICARDIE

Gerard SHOTT, CE ALSACE

[Tapez ici]

Pascal STRICHER, CE M & T  
Frédéric PORCEL, CE EPIC SNCF  
Roger DILLESEGER, Représentant Syndical.